

RAPPORT D'ACTIVITÉ SPPPY

JANVIER 2024 - AVRIL 2025



CELLULE CULTURE DU RISQUE ET QUALITÉ DE L'AIR



La cellule culture du risque et qualité de l'air est directement rattachée au chef de l'Unité Départementale DREAL de l'Isère **Mathias Pieyre**. Elle a en charge notamment le suivi du Plan de Protection de l'Atmosphère Grenoble Alpes Dauphiné et l'animation du SPPPY.



Elle s'appuie sur trois personnes :

Corinne Thievent

cheffe de cellule culture du risque et qualité de l'air et animatrice du SPPPY

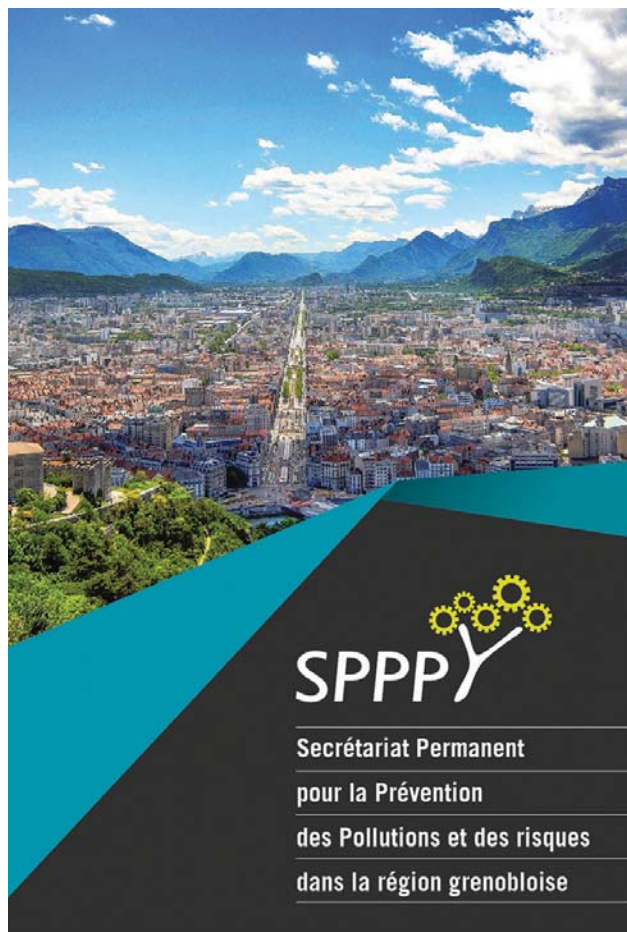


Marion Delolme

chargée de mission référente PPA



Julia Foissac, nouvelle assistante, qui a rejoint la cellule en septembre 2024 et qui a rapidement su trouver sa place avec dynamisme et bonne humeur donnant un nouvel élan à l'équipe



SPPPY

Secrétariat Permanent

pour la Prévention

des Pollutions et des risques

dans la région grenobloise



Le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques dans la région grenobloise (SPPPY) a été créé par arrêté préfectoral en date du 29 juillet 2011 ; c'est le dernier-né des SPPPI de France. C'est une instance permanente d'information et de concertation dans le domaine de l'environnement et des risques.

Il est co-présidé par la préfète de l'Isère Mme Séguin et le vice-président de la Grenoble Alpes Métropole M. Verri.

Il est organisé autour :

- > **d'une commission plénière** (avec une centaine de membres) qui se réunit annuellement et qui permet de faire le bilan de l'année qui vient de s'écouler et de valider collectivement les actions de l'année à venir.
- > **et de cinq commissions thématiques** présidées par l'un de ses membres qui se réunissent entre 1 et 4 fois par an : Risques Majeurs (M. Jean-Yves Porta, maire de Vaulnaveys-le-Haut et conseiller métropolitain délégué aux risques) / Air, Énergie, Climat (Mme Cécile Cenatiempo, conseillère municipale et métropolitaine) / Aménagement du Territoire et Économie Durables (M. Patrick Pouchot, responsable Communication Vencorex Pont-de-Claix) / Santé Environnement (M. Gilles Namur, deuxième adjoint à la ville de Grenoble, nature en ville, espaces publics, biodiversité et fraîcheur, Mobilité) / Qualité des Milieux et Biodiversité.

L'animation du SPPPY est assurée par l'unité départementale de l'Isère, de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, au sein de la cellule culture du risque et qualité de l'air.

SOMMAIRE

La commission Risques Majeurs.....p.4

La commission Climat Air Energie.....p.8

La commission Environnement Santé.....p.11

La commission Aménagement du Territoire et Économie Durables.....p.12

La commission Qualité des Milieux et Biodiversité.....p.13

Les réunions.....p.14

La commission Risques Majeurs :

une année marquée par plusieurs actions fortes de communication

LES 4 BONS RÉFLEXES

En cas d'alerte, par FR-Alert, ou par la sirène



Campagne d'information et de prévention en Auvergne-Rhône-Alpes

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

CAMPAGNE 2023 → 2027



Si l'année 2023 a été consacrée au lancement de la vaste campagne d'information sur les risques industriels majeurs en Auvergne-Rhône-Alpes (www.lesbonsreflexes.com), l'année 2024 a permis de déployer plusieurs actions fortes en matière de communication et de culture du risque :

- > L'enquête de perception de la campagne Les bons réflexes
- > La présentation de la campagne lors de la journée technique du CEREMA le 18 juin 2024
- > Les actions sur les réseaux sociaux tout au long de l'année
- > Le village forum Risk Indus à Saint-Fons du 3 au 5 octobre 2024
- > La journée annuelle Les bons réflexes sur la culture du risque en actions le 8 octobre 2024 à Grenoble
- > La sensibilisation des scolaires via les pièces de théâtre dans l'académie de Grenoble
- > La journée technique sur l'alerte co-organisée avec l'IRMa le 17 décembre 2024

L'enquête de perception de la campagne Les bons réflexes

Après une phase de consultation, l'enquête de perception a été confiée au printemps 2024 à la junior entreprise GEM qui proposait une approche terrain importante (2250 questionnaires administrés dont 1500 sur le terrain pendant 3 semaines, ciblant les gros bassins industriels et densément peuplés). Leur rapport a été rendu en juin 2024, avec notamment plusieurs recommandations : faire plus de publications sur les réseaux sociaux et sur les affichages publics, sensibiliser plus dans les écoles et les universités et sur les lieux de travail.

Il nous est cependant apparu nécessaire de compléter et approfondir cette enquête en terme de méthodes (échelle de cotation discutable, travail incomplet sur les tris croisés afin de dégager des tendances fiables) et de contenu. Nous avons donc sollicité Laurence Creton Cazanave (sociologue/ géographe) de la ville de Grenoble pour reprendre les données brutes, tris croisés et analyse comparative par rapport à la précédente campagne de 2018. Les résultats de son travail ont été intégrés dans la synthèse globale de l'enquête et présentés lors de la journée du 8 octobre 2024. On peut notamment mettre en avant les éléments suivants :

- > Une personne sur 5 interviewée se souvient de la campagne. Soit à l'échelle de la région = 665 000 personnes touchées ! Et les personnes qui se souviennent de la campagne présentent des réponses significativement "meilleures" que le reste de l'échantillon pour les indicateurs suivants : sentiment d'exposition aux Risques Industriels Majeurs, sentiment d'être bien informé, connaissance de la signification de la sirène et de FR-Alert, connaissance des bonnes conduites à tenir.
- > Ce qui a bien marché globalement : le cœur de la campagne à travers les documents réglementaires (support et contenu des brochures (fond et forme), site internet)
- > Ce qui doit être amélioré : la distribution, la diffusion et la façon d'atteindre le grand public...

A noter également qu'il a été convenu de mieux intégrer la démarche d'enquête et d'évaluation dans la construction des futures actions et de mieux exploiter les données récoltées (stratégie amont/aval). Plus d'infos sur <https://www.spppy.org/journee-annuelle-les-bons-reflexes-08-octobre-2024-a163.html>

Les actions sur les réseaux sociaux

La présence des Bons réflexes sur les réseaux sociaux est effective depuis le lancement de la campagne à l'automne 2023. Nous avons créé un groupe de travail Réseaux sociaux qui a défini une vraie stratégie éditoriale à savoir : des posts et des stories définis à l'avance, destinés à alimenter les canaux de contenus en lien avec la campagne, formatés selon les codes en vigueur, et visant à rassurer et informer d'une part, et des posts sponsorisés (et donc financés) pour exposer de façon ciblée les internautes des communes concernées aux messages clés de la campagne d'autre part.

Outre le fait de diffuser l'information sur plusieurs canaux (Facebook, Instagram, X, LinkedIn), cela a aussi permis de pallier certains imprévus, tels que le problème de la distribution des brochures dans certains secteurs. L'impact en nombre de personnes touchées via les différents canaux est à souligner (984 000 personnes touchées, 1 100 réactions et 23 800 clics vers le site internet).

Les +

- > Les réseaux sociaux ont permis de toucher près d'1 million d'habitants lorsque la campagne battait son plein (octobre/novembre 2023).
- > Ils ont contribué à soutenir/renforcer/compléter le dispositif réglementaire.
- > Par leur orchestration millimétrée, ils ont aussi certainement contribué à la crédibilité du message.

Les perspectives

- > Maintien de l'effort mais évolution de la stratégie : baisse de la voilure sur les canaux grand public, compensée par la création d'une page LinkedIn et un accent mis sur la mobilisation des acteurs du risque, pour se donner plus de chances de faire rayonner la campagne.

Les -

- > Les abonnements aux différents comptes sont faibles, voire très faibles au regard de l'effort déployé. Le communautarisme ne prend pas sur les canaux grand public.
- > La stratégie d'ambassadeurs sur LinkedIn a eu un succès relatif. Trop peu d'acteurs du risque prennent publiquement la parole.

Le village forum Risk Indus à Saint-Fons

Il a été construit sur le même principe que le village Risk Indus mené à Pont-de-Claix en octobre 2023, qui était une première au niveau national et qui a été créé par plusieurs acteurs : le SPPPY, l'IFFORMe et la ville de Pont-de-Claix. Cette deuxième édition à Saint-Fons a rencontré un vrai succès et a permis de sensibiliser plus de 800 personnes. A noter que cette action labellisée Les bons réflexes a été récompensée par le grand prix thématique "risques technologiques" 2024 par le comité de pilotage national de la Journée d'action face aux risques. Il s'agit d'une reconnaissance collective qui vient saluer l'engagement et l'implication de l'ensemble des partenaires qui ont contribué à ce projet.

La journée annuelle Les bons réflexes à Grenoble - 8 octobre 2024

Depuis 2019, chaque année, une journée d'information et de partage d'expériences est organisée dans la région dans le cadre de la campagne Les bons réflexes, avec l'objectif de maintenir la dynamique sur 5 ans et ne pas se contenter d'une campagne réglementaire tous les 5 ans. Pour cette année 2024, elle a été organisée avec le soutien de la ville de Grenoble autour de la culture du risque en actions sur les territoires.



Cette journée s'est déroulée en présentiel, avec l'ambition d'intéresser, d'impliquer et d'innover dans le domaine des risques majeurs. Environ 80 personnes ont répondu présentes et ont participé activement au succès de cette journée. Retrouvez toutes les présentations (diaporamas et capsules audio avec un "best-of" de la journée sur le site du SPPPY : <https://www.spppy.org/journee-annuelle-le-s-bons-reflexes-08-octobre-2024-a163.html>

Les pièces de théâtre dans l'académie de Grenoble

Cette action a été portée par Monsieur Luc François, Correspondant Académique Risques Majeurs de l'académie de Grenoble et financée par la campagne Les bons réflexes. Les élèves du 3ème cycle ont été sensibilisés aux risques majeurs à travers la pièce de théâtre "Oui mais si ça arrivait ?". Les représentations ont eu lieu en 2024 en Isère, Drôme, Ardèche et Savoie et en 2025 en Haute-Savoie. Au final, près de 4000 élèves ont vu la pièce de théâtre. Il y a eu un retour extrêmement positif de la direction académique, des élèves et des enseignants, ces derniers prévoyant de développer des séquences pédagogiques de culture du risque dans les établissements.

La journée technique sur l'alerte organisée par l'IRMa - 17 décembre 2024 à Saint-Priest

Cette journée d'information sur l'alerte des populations a été organisée par l'IRMa et la Métropole de Lyon, et financée en partie par Les bons réflexes. Elle avait pour objectif d'expliquer aux participants, et notamment aux acteurs locaux, comment fonctionne FR-Alert, quels sont les retours d'expérience sur son utilisation, comment ce système s'intègre dans les dispositifs d'alerte déjà existants (sirènes, appels en masse ...) . Elle a été très appréciée et suivie par près de 700 personnes au total.

Parallèlement à la campagne régionale Les bons réflexes, le SPPPY et plus particulièrement la commission Risques Majeurs ont pu participer à plusieurs actions remarquables lors du mois de la Résilience :

- Témoignage sur l'implication citoyenne et tenue d'un stand Club des SPPPI lors des Rendez-vous majeurs organisé par AMARIS le 3 octobre 2024 au Havre.
- Animation d'un stand avec l'IFFORMe au collège Vercors de Grenoble dans le cadre de la semaine de la résilience organisée par la ville le 10 octobre 2024.
- Participation à l'exercice PCS (séisme et risque industriel, et test de FR-Alert) sur la commune de Pont-de-Claix le 14 octobre 2024.

Focus sur la troisième lettre Actions de l'Inspection des Installations Classées dans l'Isère

La commission risques majeurs du SPPPY a diffusé début 2025 le troisième numéro de sa lettre d'information sur l'Inspection des installations classées dans le département de l'Isère.

Cette lettre a pour ambition de répondre, au moins en partie, à la demande de plus en

plus prégnante des citoyens d'être mieux informés sur la prévention des risques industriels et sur les actions mises en œuvre, notamment par l'État, pour y répondre. Elle s'inscrit également dans le prolongement de la journée nationale du 13 octobre autour de la résilience face aux risques.

Après un premier numéro fin 2021 présentant la réglementation des installations classées (plus spécifiquement les établissements Seveso) dans le département de l'Isère et les contrôles réalisés, suivi d'un second numéro abordant plusieurs sujets d'actualités (l'usage raisonné de l'eau avec un zoom spécifique sur les installations classées, le chantier de remédiation de la plateforme chimique du Pont-de-Claix, les suites de l'accident ARKEMA Jarrie en novembre 2022 et le témoignage d'une inspectrice de l'environnement de l'unité départementale iséroise, Julia Brecheisen), ce troisième numéro a présenté le bilan chiffré de l'inspection des ICPE en 2024, un zoom sur plusieurs évolutions réglementaires notables, des exemples de dossiers clés de l'unité départementale de l'Isère et le portrait de Henri Escure, nouvel inspecteur de l'environnement à Grenoble.



La commission Climat Air Energie :

Une année ciblée sur les enjeux du chauffage au bois

2

Le 3^{ème} plan de protection de l'atmosphère du Grenoble Alpes Dauphiné a été arrêté le 16 décembre 2022. Il s'applique à tous les secteurs émetteurs de polluants : mobilités, résidentiel tertiaire, industriel, et nouveauté de ce troisième plan : agricole.

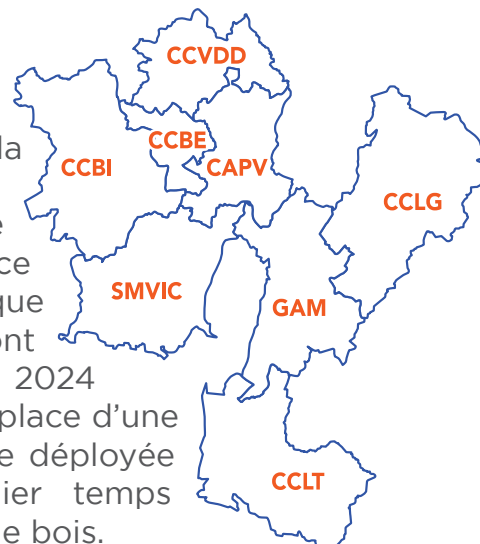
Il vise des objectifs ambitieux de réduction des émissions de polluants atmosphériques qui vont au-delà des exigences réglementaires du plan national publié en 2017 et revu en 2022, sur un territoire large de 297 communes. Il est aligné sur les valeurs limites réglementaires applicables au 1er janvier 2030, afin de préserver la santé des habitants du territoire.

Pour atteindre ces objectifs, le plan de protection de l'atmosphère réunit tous les acteurs du territoire concernés : les services de l'État, les 8 EPCI, le département, la Région, le SCOT, les chambres consulaires, les experts techniques, les fédérations de professionnels et les associations.

Il est piloté par la Préfète et porté par la DREAL, avec une implication forte des acteurs du territoire.

Le plan est constitué de 17 défis, répartis en 32 actions. 11 de ces défis portent sur les 4 secteurs émetteurs de polluants atmosphériques : la mobilité, le résidentiel-tertiaire, l'agriculture et l'industrie. Les 6 défis restants portent sur le contrôle de ces mesures, ainsi que sur la réduction de l'exposition des populations via des mesures d'urbanisme ou lors des pics de pollution, et bien sûr la

communication autour des enjeux de la qualité de l'air. C'est sur la mise en œuvre de ce dernier point que les efforts se sont concentrés en 2024 avec la mise en place d'une stratégie globale déployée dans un premier temps avec le chauffage bois.



Le 17 mai 2024, les acteurs du plan de protection de l'atmosphère ont profité de la plénière du SPPPY pour signer la charte de communication élaborée à partir des enjeux du plan d'action, créant ainsi un réseau autour de la qualité de l'air sous l'effigie de la marque Volont'air.



La charte vise à mettre en place une organisation optimale sur le territoire pour déployer une communication officielle forte afin de faire connaître à tous les enjeux de la qualité de l'air, et de mener collectivement en parallèle des actions pour préserver cette dernière.

Elle repose sur 4 axes : être partie prenante de la gouvernance du Plan de Protection de l'Atmosphère, créer un réseau d'échange et de partage, harmoniser la communication sur le fond et sur la forme et intensifier la communication.

Elle s'appuie sur des outils communs créés spécifiquement pour la qualité de l'air : la marque Volont'Air, le site internet www.volontair.fr, la plateforme d'échange entre acteurs www.expertises-territoires.fr, et la plateforme participative tout public www.AirAttitude.fr d'Atmo Auvergne Rhône Alpes.

Elle est constituée d'un socle commun et d'autres parties optionnelles pour les acteurs souhaitant aller plus loin.

En application de la charte, plusieurs actions de communication ont été réalisées sur le territoire. Ces actions ont principalement porté sur les enjeux de la qualité de l'air en général et sur les enjeux du chauffage au bois.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 1er octobre 2024

A compter du 1^{er} octobre 2024, l'utilisation des foyers ouverts sera interdite sur 123 communes en Isère pour préserver votre air et votre santé

Le 21 juillet 2023, un arrêté préfectoral a interdit l'utilisation des appareils de chauffage au bois individuels non performants sur 297 communes sensibles à la qualité de l'air, selon un calendrier progressif : cet arrêté entre en vigueur le 1^{er} octobre 2024 sur les communes de Grenoble Alpes Métropole, du Grésivaudan et du Pays Voironnais. Cette interdiction sera ensuite étendue progressivement sur d'autres territoires et d'autres appareils de chauffage au bois non performants.

Comité territorial Sud Isère

RENDEZ-VOUS

Mardi 10 septembre 2024

de 9h30 à 12h30

Chaufferie Voreppe

668 Av. du 11 Novembre

38340 VOREPPE

« DES GROSSES CHAUFFERIES AU CHAUFFAGE INDIVIDUEL : QUELS IMPACTS DU CHAUFFAGE AU BOIS SUR LA QUALITÉ DE L'AIR ET QUELLES ACTIONS EFFICACES ? »

En partenariat avec :

Volont'Air

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX

L'Agence Carbone Stratégie Territoriale d'Atmo Auvergne Rhône Alpes

Bienvenue le 10 septembre 2024

04 76 00 00 00

www.atmo-ard.com

Exemples d'actions de communication

- Réunion d'information et organisation d'une fresque sur la qualité de l'air pour les associations en partenariat avec Atmo
- Communiqué de presse commun (Préfecture, GAM, Grésivaudan et Pays voironnais) sur l'interdiction d'utilisation des foyers ouverts
- Présentation du PPA au congrès national des internes de santé publique
- Visite d'un producteur de bois à Oytier-Saint-Oblas en partenariat avec Fibois et l'Ageden
- Présentation du PPA aux assises nationales de la qualité de l'air
- Visite d'une chaufferie biomasse à Voreppe en partenariat avec Atmo

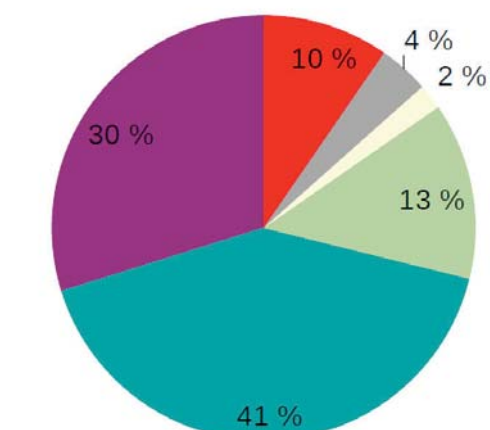
Toutes les infos sur le PPA sur

<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/ppa-de-l-agglomeration-grenobloise-r5079.html>

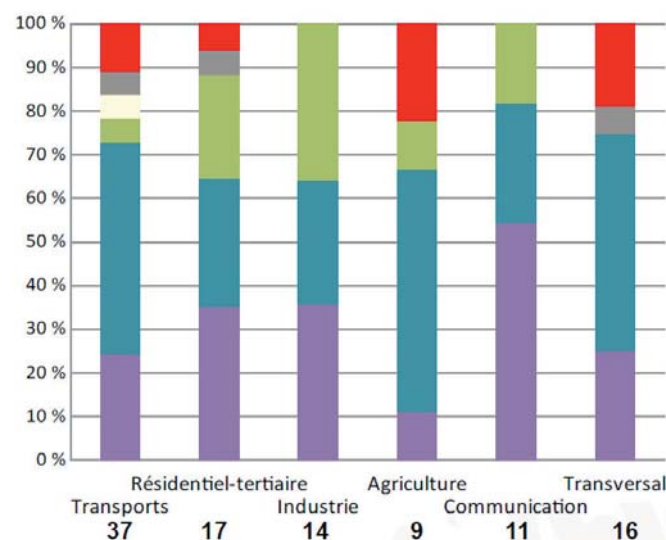
Le contenu de la charte, comme **toutes les actions de communication réalisées**, sont disponibles sur le site internet **www.volontair.fr**. Ce site se veut exhaustif par la mise à disposition d'un maximum d'informations directes, à télécharger, ou disponibles via des renvois vers les sites partenaires compétents. Il se veut évolutif, de par l'amélioration continue de son contenu et par la publication fréquente d'actualités.

De nombreuses actions ont également été menées pour avancer sur **la réduction des émissions de polluants** atmosphériques dans les secteurs les plus contributeurs. Le suivi annuel du PPA montre que **85% des 104 sous-actions du PPA sont engagées ou terminées**.

Etat d'avancement global du PPA



■ Action non engagée
■ En attente de données
■ En cours de réalisation
■ Action consécutive
■ Action terminée
■ Au fur et à mesure



45 actions finalisées (contre 31 en 2023)
43 actions en cours (contre 36 en 2023)

Exemples d'actions thématiques :

- Prise d'un nouvel arrêté sur le dispositif de pics de pollution
- Réalisation de cartes stratégiques air sur l'ensemble du territoire du PPA pour accompagner les décisions en matière d'urbanisme
- Instructions et inspections des entreprises IED du territoire
- Prise d'un nouvel arrêté sur le brûlage à l'air libre à des fins agricoles
- De nombreuses actions en cours sur la ZFE et sur le report modal

La commission Environnement Santé

La commission Environnement Santé, une année d'introspection pour mieux se relancer

La problématique environnement santé a été jugée prioritaire dès la création du SPPPY en 2011, même si la commission n'a pas été active tout de suite, notamment faute de ressources et moyens humains. Ceci étant, plusieurs événements ont contribué à la rendre progressivement plus concrète : un séminaire technique environnement santé en mai 2016, puis une décision actée en commission plénière du SPPPY en décembre 2016 d'engager des actions locales en lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3 (PRSE3).

En juillet 2017, une demi-journée d'échanges et d'information a ainsi été organisée par le SPPPY, ce qui a permis d'impulser une dynamique avec des acteurs locaux volontaires.

Dans le même temps, le SPPPY a été désigné comme pilote stratégique de la Fiche action 18 "Favoriser l'implication de la population dans les décisions relatives à la santé environnement" du PRSE3, ce qui a permis de faire émerger plusieurs actions : constituer un réseau d'acteurs locaux soucieux d'impliquer la population à la thématique santé-environnement, par l'information ou la décision / créer une plateforme collaborative permettant de lister instances et actions mises en œuvre / favoriser l'implication concrète grâce à des outils divers tels qu'une charte de bonnes pratiques et plusieurs méthodologies, etc... / mener une réflexion pour tendre vers une meilleure participation des habitants et une décision le plus en amont possible. Ces actions ont ensuite été confiées au CEREMA et à l'IREPS.

Les objectifs propres de la commission ont été fixés collectivement : animer le réseau et mener à bien des actions concrètes sur des thématiques variées en santé environnement (alimentation, mobilités, agriculture, déchets, air, eau, etc.) ce qui s'est traduit concrètement par :

- > La création d'une lettre périodique d'information en environnement santé : points sur l'actualité, interviews et témoignages sur les actions locales et régionales. A ce jour, 9 lettres d'information ont été publiées et sont disponibles sur le site du spppy. Les thématiques abordées y sont notamment la qualité de l'air (intérieur et extérieur), l'alimentation et la santé, le changement climatique, un urbanisme favorable à la santé, le bruit...
- > L'organisation de conférences débat sur des sujets environnement santé, notamment la qualité de l'air et les effets cocktail, l'impact des plastiques sur notre santé et notre environnement, la biodiversité et l'approche one health et le bruit.
- > Le pilotage des études de zone (Sud grenoblois et pays roussillonnais) qui ont nécessité beaucoup de travail pendant plus de 10 ans mais qui ont été clôturées en 2022.

Il y a eu (jusqu'en 2020 et la crise COVID) une participation assez forte dans la commission (associations, communes, ARS et DREAL) mais sans désignation officielle de président. Finalement, en 2021, M. Namur, adjoint au maire de Grenoble sur les espaces publics, la Nature en ville et les mobilités, a pris la présidence de la commission.

Les années 2023 et 2024 ont été largement consacrées au lancement de la campagne régionale Les bons réflexes sur les risques industriels majeurs ainsi qu'au lancement du Plan de Protection de l'Atmosphère Grenoble Alpes Dauphiné.

Fin 2024, grâce au soutien de la ville de Grenoble et aux échanges avec les membres fidèles de la commission, il a été décidé de consacrer les travaux de 2025 (une lettre d'information et une conférence) sur une nouvelle problématique : les bienfaits de la mobilité active sur notre santé. Notre objectif est le suivant : malgré la multitude d'informations disponibles sur le sujet, comment mieux communiquer et sensibiliser le grand public ? Cette conférence aura lieu à Grenoble, 17 boulevard Vallier, le 23 septembre prochain.

La commission Qualité des Milieux et Biodiversité

5

Cette commission s'est notamment consacrée aux deux études de zone du département (sud grenoblois et pays roussillonnais) qui ont été clôturées fin 2022.

Plusieurs sujets de travail ont été évoqués au sein de la commission (la problématique des masses d'eaux à Grenoble, l'aménagement des territoires sur des espaces protégés / des espèces protégées) qui seront présentés en plénière du SPPPY le 11 avril 2025.

La commission Aménagement du Territoire et Économie Durables

4

Cette commission a été relancée en 2023 avec son nouveau président Patrick Pouchot, responsable communication chez Vencorex, à travers deux réunions de travail (30 novembre 2023 et 4 avril 2024) qui ont mis en avant des besoins de remise à jour de la charte TMD et du livret d'itinéraires de desserte et de nouvelles formations à programmer sur les travaux à proximité des canalisations. Mais l'actualité de la plateforme de Pont-de-Claix au deuxième semestre 2024 n'a pas permis d'avancer suffisamment sur les travaux de la commission. Une réunion sera programmée avant l'automne 2025 pour définir un nouveau programme d'actions, en fonction des besoins du territoire.



Les réunions organisées entre janvier 2024 et avril 2025

6

Commission Plénière du SPPPY	2024	2025	Commission Risques Majeurs	2024	2025
	17 mai	11 avril		30 janvier	10 mars

Dans le cadre de la campagne Les bons réflexes

COPIL	2024	2025	Groupe de Travail Communication	2024	2025
	30 mai	2ème semestre		27 janvier 14 mai 17 septembre	21 janvier
Groupe de Travail Réseaux sociaux	• réunion bimestrielle en 2024 • réunion trimestrielle en 2025		Groupe de travail Documents réglementaires	2024	
				5 mai	

Événements Les bons réflexes

Journée annuelle Les bons réflexes	2024	2025	Village Forum Risk Indus	2024	2025
	8 octobre	26 juin		3 - 5 octobre Saint-Fons	non prévu
Club / Forum des SPPPI	2024			2025	
	3 octobre : Le Havre Témoignage sur l'implication citoyenne et tenue d'un stand			Dunkerque 4 ^{ème} trimestre	
Semaine de la Résilience	2024			2025	
	10 octobre organisée par la ville de Grenoble : Animation d'un stand avec l'IFFORMe au collège Vercors			à étudier	
Participation à l'exercice PCS (séisme et risque industriel, et test de FR-Alert) - Pont-de-Claix	2024			2024	
	14 octobre			17 décembre	
			Journée technique Alerte organisée par l'IRMa		

Commission Air Energie Climat

	2024	2025
COPIL	25 juin	26 juin
COPL'AIR	13 décembre	17 novembre
Equipe projet	1 réunion par mois	1 réunion par mois
Commiss'air Communication	30 mars	31 mars
Comiss'Air industrie	17 octobre	16 octobre
Comiss'air Mobilités	24 septembre	30 septembre
Comiss'air Agriculture	8 avril	15 mai
Comiss'Air résidentiel tertiaire	11 mars	27 mars
Comiss'air Transversal	16 mai	4 novembre

Evénements PPA

	Comité territorial ATMo Sud Isère et réunion d'information PPA Chaufferie de Voreppe (Isère)	10 septembre 2024
	Assises nationales de la qualité de l'air à Grenoble : présentation du PPA Grenoble Alpes Dauphiné	15 octobre 2024
	Visite du producteur Rollandbois à Oytier-Saint-Oblas (Isère)	19 novembre 2024
	Fresque de la Qualité de l'air ATMo et DREAL (Grenoble)	27 janvier 2025
	Soirée Club des professionnels du bois de chauffage et des professionnels concernées par la réglementation en vigueur Grenoble (Préfecture Grenoble)	18 mars 2025

Commission Environnement Santé	2024	2025	Commission Aménagement du Territoire et Économie Durables	2024	2025
	25 janvier 18 novembre	4 février 25 mars 23 septembre		4 avril	4ème trimestre



Journée annuelle Les bons réflexes du 8 octobre à Grenoble



Secrétariat du SPPPY

Unité départementale de l'Isère
Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

17 Boulevard Joseph Vallier
38030 Grenoble Cédex 2

Standard : 04 76 69 34 34

marion.delolme@developpement-durable.gouv.fr

corinne.thievent@developpement-durable.gouv.fr

ppa-grenoble.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

secretariat.spppy@developpement-durable.gouv.fr

www.volontair.fr

www.spppy.org